

PROCÉDURE DE RÉSERVATION SCOLAIRE

Théâtre Alexandre Dumas

Afin d'assurer le suivi de votre dossier et d'accueillir vos élèves dans les meilleures conditions, nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure de réservation à suivre :

1 - Complétez le formulaire de réservation avec le ou les spectacles de votre choix.

Un formulaire par enseignant. Les réservations sont nominatives et ne peuvent être échangées.

2 - Retournez ce formulaire avant le lundi 29 septembre 2025

Par mail au service des réservations scolaires :

billetterie@tad-saintgermainenlaye.fr / 01 30 87 07 07

Aucune demande de réservation ne sera prise en compte si ce bulletin ne nous revient pas complété.

3 - Vos souhaits de réservation sont traités selon les disponibilités.

4 - Après étude de votre demande, un devis vous est envoyé par mail. Seul l'envoi de ce devis correspond à une confirmation de réservation.

5 - Après réception du devis et après ajustement des effectifs, valider la réservation de manière ferme et définitive auprès de la billetterie en transmettant le devis signé avec la mention "bon pour accord".

6 - Tout règlement doit être transmis au théâtre au plus tard 1 mois avant la représentation par : virement, chèque (règlement à l'ordre de RR TAD), mandat administratif / Chorus ou Pass'Culture. Au-delà de ce délai, toute réservation pourra être annulée. *Pour le paiement en mandat administratif / Chorus : bon de commande à nous adresser au plus tard 1 mois avant la représentation et règlement à effectuer dans les plus brefs délais.*

7 - **Pour les règlements en Pass'Culture**, les chefs d'établissements devront valider sur la plateforme à la parution de l'offre (les pré-réservations ne seront pas acceptées). Si l'offre n'est pas validée avant la date indiquée, un autre mode de règlement sera demandé.

8 - Dès réception du règlement, les places sont éditées et à retirer au Théâtre Merci de vous présenter au Théâtre 30 minutes avant la représentation afin d'assurer au mieux le placement de vos groupes en salle.

9 - Une fois votre réservation validée et réglée, il sera éventuellement possible d'ajouter des places à votre commande initiale dans la limite des places disponibles. En cas de désistement d'une partie du groupe, les places réglées ne seront pas remboursées.